



PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Charleville-Mézières, le 10 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Les difficultés d'approvisionnement en carburant dans les Ardennes.

Le département des Ardennes connaît des difficultés en approvisionnement de carburant depuis quelques jours.

La situation est suivie très étroitement par les services de l'Etat, en lien avec la préfecture de Région, afin de rétablir une situation normale, dans les plus brefs délais.

Ces tensions sont liées au blocage de l'un des dépôts approvisionnant la région Grand Est, en raison d'un mouvement social, mais résultent aussi d'un afflux massif des usagers de la route vers les stations-services, engendrant ainsi une consommation plus élevée qu'habituellement.

Il s'agit de difficultés de distribution de carburants et non d'une situation de pénurie.

Par conséquent, afin d'éviter les phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations services, Alain BUCQUET, Préfet des Ardennes, a décidé d'interdire la vente et l'achat de carburant dans tout récipient de type jerrican ou bidon **à partir de ce soir à 20h, et jusqu'au dimanche 16 octobre à 00h00**, sous réserve de prolongation.

Le Préfet appelle les automobilistes et usagers à faire preuve de civisme, de solidarité et à ne pas modifier leurs habitudes de consommation pour assurer la satisfaction des besoins de tous.

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Mél : pref-communication@ardennes.gouv.fr

1 place de la Préfecture
08005 Charleville-Mézières cedex

